

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue d'Amboise, Barrière de Fer; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BAREUR, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRÉ, imprimeur du Journal, rue St-Dominique.



Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 15 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

LA GLANEUSE,
JOURNAL POPULAIRE.



Politique, Industrie, Littérature, Théâtres et Annonces.

La prison est le Séminaire des Patriotes.

Procès des vingt-deux.

ST-MÉRY!... — Thermopyle des prolétaires! ... Gloire à toi, gloire à ces fiers républicains, débris héroïques de cette immortelle barricade! gloire à ces âmes trempées de fer! certes! il est consolant de trouver des hommes au milieu de tant d'esclaves! — et dire, que la hache royaliste menace de les tuer, ces hommes! et dire, que le juste-milieu apprête, aguise ses couteaux! — horreur! — Oui, réjouissez-vous, monarchistes! encore quelques jours, et le baigne *en aura fini* avec les SOIXANTE ET DOUZE, — qui pendant deux jours ont tenu en échec soixante mille gardes nationaux et trente mille soldats de la ligne.

Eh bien! vous tous qui avez suivi attentivement les débats de ce sanglant procès, qu'en dites-vous? Les républicains ont-ils répondu à la plus lâche provocation, ou n'ont ils été que d'imprudens, tranchons le mot, de généreux agresseurs? aujourd'hui tous les témoignages sont recueillis, et de tout il résulte qu'il y a eu provocation, et provocation manifeste.

Mais ils sont vaincus, donc ils ont tort. Vainqueurs comme en 1830, ils eussent été des héros,.... quel qu'un se fût encore trouvé là pour leur donner des poignées de mains...., pour leur faire de belles promesses en attendant le moment de les appeler canailles, émeutiers, etc; parce qu'il en coûte beaucoup moins d'être ingrat que reconnaissant; témoin Lafayette qu'on a poussé dehors par les épaules quand on a cru pouvoir se passer de lui...

Ainsi vont les choses, JEANNE, CE JEANNE taillé à l'antique, payera en 1832 son crime de 1830. — comme en 1830, il a vu en 1832 la charte violée; comme en 1830, il a vu le pouvoir soutenir des illégalités à grand ren-

fort d'artillerie; et comme en 1830 il a fait son devoir de citoyen.

Qui l'en blamera? qui jettera la pierre à ces braves jeunes gens? — qui? eh mon dieu, tous les paillasses tricolores, républicains au petit pied sous la restauration parce qu'elle ne voulait pas d'eux; et plats valets de la monarchie de 1830 parce qu'elle le paye! — Dans la révolution de juillet, tous ces intègres personnages ont-ils vu autre chose qu'une révolution de personnes? cette révolution opérée tout est dit, le peuple doit être heureux.... et se taire....

Non, il ne se taira pas, le peuple! il a le droit de se plaindre et il se plaindra. En vain opposez-vous à ses réclamations le dédain de votre insolente fatuité; en vain, vous pavanez-vous au milieu de vos argousins et faites-vous de vigoureux coups de colliers, la révolution de 1830 sera plus qu'une révolution d'anti-chambre!

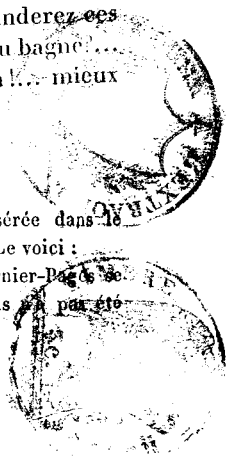
C'est que, voyez-vous bien, écornifleurs de souveraineté! on ne dévalise pas un peuple comme on dévalise un voyageur. Et puis UN PEUPLE SE SOUVIENT!...

Allons! Messieurs, dressez vos échafauds! vous le pouvez, car JEANNE et ses braves camarades n'ont jamais été ministres! — mais non, vous demanderez ces têtes au bourreau pour les jeter sur la pierre du baigne... commutation de peine... droit de grace... oh! mieux vaut cent fois la mort....

M. COUDERC.

Une lettre de l'honorable député au Précurseur, insérée dans le numéro de jeudi dernier, veut un mot de réponse: — Le voici:

Quand les commissaires des banquets Barrot et Garnier-Pagès sont réunis pour fêter M. Couderc, leur pensée à tous par été douteuse.



Le caractère du banquet Garnier-Pagès avait été manifestement et ouvertement républicain. — Certes, nul ne répudiait ses convictions; les opinions si énergiquement formulées en cette circonstance devaient s'exprimer ailleurs avec la même franchise.

Où l'honorable député partageait ces opinions, ou il ne les partageait pas.

Dans le premier cas, M. Couderc devait savoir que pour un homme public, la franchise n'est pas seulement une vertu mais un devoir. — Qu'il n'est permis à personne de renier ses convictions, et qu'au temps où nous sommes il faut avoir le courage de dire tout haut ce que le cœur pense.

Dans le second cas, le rôle de M. Couderc était nettement tracé. — Il devait naturellement refuser le banquet. — Des raisons de convenance et de délicatesse ne permettent pas à un homme politique d'accepter l'hommage qu'on lui offre comme représentant d'une opinion, si cette opinion n'est pas la sienne. — M. Couderc ne l'ignore pas: il sait aussi qu'on se place toujours dans une fâcheuse position en s'associant plus ou moins ouvertement à des doctrines qu'on n'approuve pas ou qu'on n'ose pas approuver.

Nous aurions voulu pouvoir comprimer ces réflexions. — Mais quoi qu'il nous en puisse coûter, nous nous sommes fait une loi de ne jamais céder à des considérations personnelles. — Nous avions un devoir pénible à remplir; M. Couderc, nous aimons à le penser, nous saura gré du moins de notre franchise (1).

GRANDE NOUVELLE.

De quoi s'agit-il? — Vous ne savez pas à qui vient d'être adjugée la direction de nos théâtres? — Non. — Je vous le donne en cent..... Je vous le donne en mille. — Et à qui donc? — A M. Chose. — Bah! — J'en suis sûr. — Public, mon ami, prends bien garde, ce farceur te promettra tout ce que tu voudras, car les promesses ne lui coûtent pas plus que les poignées de main.

Il nous promet pour l'année prochaine une monarchie entourée d'institutions..... Que je suis bête; je veux dire un répertoire composé des pièces de nos meilleurs auteurs. — Oui, mais une fois directeur, il retombera dans la légitimité dramatique, le public n'en aura pas pour son argent, il sifflera peut-être et alors on empoignera ce bon public..... Mais cette nouvelle est-elle bien certaine. — Sans doute, puisqu'on a déjà publié le prospectus de la nouvelle direction; eh! tenez le voici:

— M. Soult, premier rôle en tous genres.

— M. Gérard doublera M. Soult, il ne jouera que lorsque son chef d'emploi voudra le lui permettre.

M. Chose, directeur de la troupe, financiers, grimes et caricatures, en chef et sans partage.

— M. Poulot-Rosolin, premier danseur comique, chargé de diriger tous les combats.... pour rire

— M. Thiers, les voleurs de mélodrame.

— M. d'Argout, les pairs nobles.

— Le baron Athalin, les amoureux.

— M. de Broglie, les baragouin.

— M. Humann, les Jocrisse.

(1) Au moment de mettre sous presse, le *Courrier de Lyon* nous tombe sous la main; on y lit ce qui suit, à propos de la lettre de M. Couderc, que la feuille ministérielle reproduit en entier:

Nous voyons avec plaisir les doctrines de l'honorable député se rapprocher des nôtres; un pas encore de notre côté, et l'identité sera complète.

Ces mots sont précieux. — Voilà M. Couderc prôné par le *Courrier de Lyon!* — Nous en sommes fâché pour lui.... — Cela devait être.

— M. Barthe, les traîtres.

— Guizot, les arlequins.

— M. Lobeau, les grandes utilités.

— Taleyrand, est nommé machiniste en chef.

MM. Vidoc, Gisquet et Coco-Lacour, joueront les accessoires.

Nota. Ces messieurs feront tous leurs efforts pour être le moins ridicule possible dans le genre noble.

Voici le programme des débuts:

Don Quichotte. M. Soult remplira le rôle de *Don Quichotte* et M. Gérard celui de *Sancho*.

Tartuffe et l'Avare. M. Chose remplira le rôle de *Tartuffe* et celui d'*Harpagon*.

Le Déserteur et la Fille soldat. M. Chose remplira pour cette fois seulement et pour faciliter les débuts de M. Poulot, le rôle du *Déserteur*, qu'il n'a pas joué depuis long-temps. M. Poulot remplira le rôle de la *Fille*. — *La Caverne des Voleurs.* M. Thiers remplira le rôle de *Rolando*, chef des brigands. — *Zaïre* et le *Chasseur.* M. d'Argout remplira le rôle de *Nez restant* et celui du *Chasseur*. Au 3^{me} acte, il brûlera un drapeau tricolore. — *Jocrisse contrebandier.* M. Humann remplira le rôle de *Jocrisse*. — *Le Renégat.* M. Barthe remplira le principal rôle. — *Arlequin afficheur* et le *Folliculaire.* le rôle d'*Arlequin* est confié à M. Guizot. — M. Pourceaugnac. M. Lobeau remplira le rôle de *Pourceaugnac*. Les membres du conseil municipal de la ville de Lyon, d'accord avec le nez de M. d'Argout, fourniront les seringues pour la cérémonie. — *Vincent-de-Paul.* M. Vidocq, pour cette fois seulement, cédera à M. Gisquet le rôle du galérien.

Grand ballet d'action exécuté par les puissances étrangères. M. Taleyrand conduira les machines, et la France paiera les violons.

ASMODEE.

SATIRE POLITIQUE, PAR L. A. BERTHAUD.

M. Berthaud a compris enfin combien était indigne de lui, le silence dans lequel il s'était plongé: il a repris son *Asmodée*: la première livraison est parue hier, et s'il ne nous est pas permis à nous, ses camarades, de lui donner des éloges, au moins nous pourrions citer ses vers. M. Berthaud qui, jusque là avait dédaigné de répondre à une foule d'imputations injurieuses dirigées contre lui, passe en revue ces imputations et leur donne à toutes un démenti formel. Il explique comment il se fit St-Simonien et comment il comprit plus tard, qu'il devait se retirer de cette secte philosophique. L'énergie de son vers est corrosive quand il s'adresse à ceux qui se firent un méchant plaisir de salir son nom. Puis, il explique comment il employa les jours qu'on lui reproche.

..... Pendant ces jours de malheurs et d'ennuis,
Sans cesse intercalés de fatigantes nuits,
Ces jours que la rumeur a souillés de débauche,
Dont le dernier s'enfuit sous la main qui le fauche,
J'étudiais, penché sur les livres uouveaux,
Qui disent vers quel but tendent nos grands travaux.
Je cherchais les secrets de nos vieilles histoires,

Et pourquoi nous avons des régnes transitoires ;
Pourquoi , quand nous tenions l'avenir dans nos mains ,
Il fallait si long-temps lui creuser des chemins ,
Et haleter au bord des jours de délivrance
Que le doigt du destin a marqués pour la France !

Et j'ai vu qu'il fallait revenir sur mes pas ,
Qu'au temps où je marchais , on ne m'entendait pas :
Alors abandonnant l'habit apostolique
Où s'ébattait , froissé , mon plan de république ,
Au poste aventureux que mon pas avait fui ,
Poétique soldat , je reviens aujourd'hui.

Oh ! j'eus des jours mauvais et des veilles fiévreuses ,
Des nuits rouges d'éclairs et parfois ténébreuses ,
Et des chemins taillés , si noirs , qu'en les suivant ,
J'ai dû souvent faillir et m'égarer souvent.
Nul ne m'avait appris ni la marche du monde ,
Ni les poses qu'il fait comme un vaisseau sur l'onde ,
Attendant que le vent , l'embrassant dans ses plis ,
Le porte vers les bords où tous vœux sont remplis.
Mais j'ai compris enfin comment tout s'achemine ,
Comment les siècles vont , élargissant la mine ,
Où l'homme , chaque soir , vient regarder au fond
Si le filon du bien est encore profond.

J'ai compris qu'il fallait de l'arène publique ,
Balayer avant tout toute absurde relique ,
Et niveler le sol où grandira demain
L'arche de liberté promise au genre humain.
Et me voila debout sous le feu de la brèche ,
Où le milieu bâtarde à coups de canon préche !
Oh ! ne m'accusez pas , car je n'ai que vingt ans ,
Car mes jours sont encor inconnus dans les temps ,
Et j'ai tout l'avenir pour étendre ma course :
Goutte à goutte le fleuve est éclos de sa source ;
Puis il suit , incertain , des sentiers tortueux.....
Quelques milles plus loin il roule impétueux ,
Et les flancs à l'étroit dans son lit qu'il tourmente ,
Le fleuve souverain vent la mer pour amante !

Certes , les vers de M. Berthaud dispensent de tout
commentaire : le public les appréciera aussi bien que
nous , et tout nous porté à penser qu'il soutiendra de son
approbation , l'entreprise du jeune poète.

La rebâclera-t-on , ne la rebâclera-t-on pas ?

Pour que vous le sachiez , je vous dirai tout d'abord
que nous avons une Charte. — Bien vrai ? — Parole
d'honneur ! Oh ! mais une charte comme on n'en avait
pas encore vu , et comme sans doute on n'en verra
plus. — Une charte vraiment bonne fille.

Ouvrant à tout chaland et sa jambe et son cœur.....,
et ne criant pas quand on la viole , et ne dénonçant pas
le cas au procureur du roi , et perdant sa virginité sans
cesser d'être vierge ; — une vraie charte de cour , une
vraie petite Dubarry , enfin !

On la croyait grosse de la liberté !.... c'était trop bouf-
fon. — Quand vous voulez faire un civet , prenez un li-
vre , je m'en rapporte à M. Chose , le fricotteur par ex-
cellence ; donc si vouliez la liberté , il fallait prendre.....
et non pas un je ne sais quoi , qui n'est ni homme ni
bête , ni matière ni intelligence ; — car , en vérité je

vous le dis , pour avoir un coq il ne faut pas faire couvrir
des œufs d'oies ! mal vous en arriverait.

Notez bien qu'à propos de civet , de fricotteur et d'oies ,
— je n'entends parler ni de la Charte de 1830 , ni de
Louis-Philippe , ni de personne qui tienne à quelque
chose , — ainsi le veut la liberté de la presse.

Revenons à nos moutons , c'est-à-dire à *notre ribaude
octroyée , bâclée , violée* ; — qui des bras de la valetaille
de race est passée dans les bras de la valetaille de comp-
toir. — Pauvre créature ! à quoi t'ont servi toutes tes com-
plaisances ! Dédaignée de tous , avilie , méprisée , en
vain tu t'entoures de tes souteneurs , pour échapper au
sort de tes pareilles ; — tu le subiras !

Oui ! tu le subiras !

NOUVELLES.

Lyon.

Il y aurait à s'étendre bien longuement sur la sagesse et l'énergie
des vœux formulés au banquet industriel qui a eu lieu dimanche
passé pour célébrer l'anniversaire de la fondation de l'*Echo de la
Fabrique*. Là , c'est le peuple qui a parlé , et son langage a été
celui que nous attendions. Les ouvriers en soie ont compris qu'il
était bien temps qu'ils échappassent à l'ilotisme , et ils ont demandé
l'affranchissement complet du prolétaire. C'est que tout le monde
comprend aujourd'hui qu'il est honteux de rester si loin de nos
idées de civilisation. Le peuple apprend ce qu'il vaut , et de ce
jour il commence une révolution : c'est elle qui se formule dans
la mansarde , c'est elle qui fait marcher les autres. — Espérons
que nous ne reculerons plus.

— M. Savagner , jeune professeur dont nous avons annoncé la
brutale destitution , ouvre aujourd'hui son cours d'*histoire générale
de France* , par une séance publique et gratuite. Les séances sui-
vantes , à partir de mardi prochain , se tiendront rue du Garet ,
n. 5 , au 1^{er} ; celle d'aujourd'hui sera tenue rue Touret , n. 8.
Le prix du cours est de 3 francs par mois payables d'avance. On
souscrit chez M. Babouf , libraire , rue St-Dominique.

— Un événement déplorable a eu lieu avant-hier à la côte St-Sé-
bastien. Un vieux mur de terrassement s'est écroulé ; un vieillard de
79 ans a été retiré mort de dessous les décombres ; un jeune homme
a eu les deux jambes écrasées. Nous avons cependant à Lyon un
commissaire central , des commissaires et des agens de police , des
sergens de ville et des voyers. Pauvre peuple , paie les impôts ,
et la police chargée de veiller à ta sûreté , te laissera écraser. Il
est vrai que cette bonne police a bien assez à faire de surveiller
les républicains.

— Jeudi et vendredi soir , le théâtre de la Galerie de l'Argue
a été envahi par la force armée qui l'a fait évacuer. M. Vivien ,
directeur de ce théâtre , a été arrêté. On assure qu'il n'avait pas
obtenu l'autorisation nécessaire pour l'ouverture de cette salle.
Quoi qu'il en soit cette arrestation va donner naissance à un procès
d'une haute importance , puisqu'il s'agira de la question des privi-
lèges de théâtre. Nous suivrons cette affaire avec attention.

INTÉRIEUR.

PARIS.

Barricades de St-Méry.

Les débats sont terminés. La cour se retire pour en délibérer. La
sœur de M. Rossignol se précipite au banc des accusés , entre les
bras de son frère , en s'écriant : Les lâches ! ils m'enlèvent mon frère !
Des armes ! des armes ! rendez-moi mon frère !

Elle tombe évanouie. On l'emporte de l'audience , une vive agitation
se manifeste et les gardes municipaux courent à leurs armes. Bientôt
le calme se rétablit.

La mère de Jeanne, qui a constamment suivi les débats, a montré un courage digne de son fils. Malgré de pressantes sollicitations, elle est restée dans l'enceinte; calme et l'œil sec elle a entendu le verdict du jury, et pendant la délibération de la cour elle est allée serrer son fils dans ses bras.

M^e MARIE. Jeanne, vous feriez peut-être bien de détacher votre décoration, pour qu'on ne vous l'ôte pas tout-à-l'heure.

JEANNE. S'ils m'otent ma croix, la France me la rendra.

Après trois quarts-d'heure de délibération, la cour entre en séance: condamne Jeanne à la déportation, Rossignol, à huit années de réclusion; Goujon et Vigouroux à six ans de la même peine; Rugeon à dix ans de travaux forcés sans exposition, et Fourcade à cinq ans de prison et dix ans de surveillance de la haute police.

Tous les accusés ont constamment montré la même impassibilité pendant le cours des débats.

M. le président ordonne de faire retirer les accusés. On leur presse les mains sur leur passage. Le jeune soldat, Vigouroux, dit à ses amis en leur serrant les main: *Ce n'est rien que cela, nous nous reverrons aux barricades!*

La mère de Jeanne s'avance pour embrasser une fois encore son fils.

— Un gendarme l'arrête. — Mais je suis calme, dit-elle, j'ai assez de courage pour supporter mon malheur; laissez-moi embrasser mon fils. — Le gendarme la laissait passer, lorsque survint un garde municipal qui s'écria: Non! non! madame, c'est impossible! notre consigne nous le défend! — Ses instances furent inutiles, et cette pauvre mère ne put en se retirant recevoir de son fils qu'un adieu de la main!

On assure que trois jurés ont été pour l'acquiescement pur et simple de tous les accusés; et si nos informations sont exactes, ces jurés seraient MM. Estienne, Crousse et Corvisy.

Montpellier. — Un de nos plus savans professeurs et de nos plus habiles opérateurs, M. Delpech, vient d'être assassiné par un corse nommé Demptos, qui s'est ensuite brûlé la cervelle. On ignore encore quels sont les motifs qui ont pu déterminer Demptos à commettre ce crime.

Marseille. — On vient d'ouvrir dans cette ville, au bureau de Mistral, une souscription à un sou pour payer les frais d'enterrement de l'oncle de M. THIERS.

Limoges. — Une association en faveur de la presse libérale s'organise en ce moment à Limoges et recueille un grand nombre de signatures.

Grenoble. — On écrit de cette ville: M. Ginter est arrivé à Grenoble, la presse indépendante saura le protéger ici comme à Lyon.

EXTÉRIEUR.

HOLLANDE. — Les lettres de la Haye annoncent qu'une dépêche de lord Palmerston à l'ambassadeur d'Angleterre près le cabinet Hollandais, lui ordonne de faire immédiatement sortir des ports de la Hollande les bâtimens anglais. — Au discours que la députation des deux chambres des états-généraux a fait au roi, en réponse au discours d'ouverture, le roi a répondu en substance: « Qu'il recevait avec la plus vive satisfaction, surtout dans les circonstances présentes, l'adresse adoptée à l'unanimité, témoignage de l'accord des sentimens entre elle et le peuple; qu'elle en puisait une nouvelle force pour défendre les droits de la nation et pour attendre avec confiance dans la providence la marche des événemens. »

BELGIQUE. — Les flottes française et anglaise vont décidément mettre à la voile pour la Hollande. Avant de déclarer le blocus, les ami-

raux signifieront au roi Guillaume qu'il ait à évacuer la citadelle d'Anvers; cette signification sera accompagnée d'un délai de trois jours, passé lequel le blocus commencera. Ce moyen coercitif est d'abord mis en exécution sur les vives instances de la Prusse qui a solennellement promis de faire, pendant ce temps, tous ses efforts et d'employer toute son influence près la cour de La Haye pour la décider à adhérer à des conditions raisonnables.

Si ces efforts étaient vains, si le blocus était inutile, alors seulement que ces deux choses seraient démontrées, l'armée française entrerait; mais jusque là je puis vous assurer qu'elle ne quittera pas ses cantonnemens. Vous voyez que tous les préparatifs, faits si naïvement, les indemnités d'entrée en campagne, si précipitamment données, seront, pour le moment, sans objet.

Ce qui résulte clairement de tout ceci, c'est que nous resterons dans le même état jusqu'au printemps, parce que personne n'admet qu'un blocus des ports de la Hollande, au milieu de novembre, puisse être efficace, et l'on verra de quelle manière l'annonceront les ministres à Paris, comme ici, lors de l'ouverture de la session.

ESPAGNE. — Le roi vient d'amnistier tous les délits politiques; ces plaisanteries là n'arriveraient pas dans un pays entouré d'institutions ré-



GLANE.

— Votre cens électoral, le vase des élections nous donnera souvent des cruches.

— Le juste-milieu fera tant, qu'il soulèvera contre lui toutes les gaules.

— Dans l'affaire de la Belgique, le juste-milieu fait du coq gaulois un coq à l'âne.

— Si les ventes par autorité de justice étaient comprises dans les promesses de juillet, c'est la seule qu'ils aient remplie.

— M. Thiers est le charivari fait homme, le chaudron incarné.

— On dit qu'IL n'aime pas la république. IL fait cependant passer tous ses fonds aux Etats-Unis.

— M^{me} d'Argout se plaignait dernièrement de ce que le roi avait refusé sans fondement l'intérieur au nez de son mari.

— M. Chose prétend qu'il est franc-maçon. Tout le monde sait bien qu'il n'est que la moitié du mot.

— Soult, le porte-cierge, brûle du désir d'être appelé sire, mais il n'y a pas méche.

— Ce n'est pas pour avoir regratté les Tuileries qu'il se fera regratter.

— Malgré son amour pour la légitimité, Barthe le carbonnier ne sera jamais que d'un blanc sale.

— Les préfets ont à leur tour adressé une circulaire à M. Thiers, pour savoir s'ils peuvent compter sur son intelligence avec les puissances étrangères.

— St-Simon veut la liberté de la femme. M. Thiers ne veut que celle des fonds secrets.

— Le fils d'un cocher devrait mieux savoir tenir les rênes du gouvernement.

— M. de Broglie devait obtenir l'extérieur, son amour pour l'étranger était une assez puissante recommandation.

— La liberté garde aussi une poire pour sa soif.

— En fait de poires, nous aimerions bien les poires tapées.

— Un traité d'alliance vient d'être signé entre la poire d'Angleterre et la poire de bon sergent. de ville.

J. A. GRANIER, Gérant.